

# DIOCÈSE DE PARIS

PAROISSE CATHOLIQUE  
SAINT - EUGÈNE  
SAINTE - CÉCILE

4, RUE DU CONSERVATOIRE  
75009 PARIS  
Tél. : 01 48 24 70 25  
[secretariat@saint-eugene.net](mailto:secretariat@saint-eugene.net)  
Youtube : itemissaest



DIMANCHE  
18 AVRIL 2021

INFORMATIONS  
PAROISSIALES

## **Il est écrit que le Christ, le vrai Berger, souffrirait et donnerait sa vie pour ses brebis, et qu'il ressusciterait le troisième jour.**

Certains pensent que la Bible, l'Écriture, prive les hommes de leur liberté, de leur libre arbitre. Dieu n'est pourtant pas un marionnettiste. Les êtres spirituels qu'Il crée sont les anges et les hommes. Ils sont libres fondamentalement de faire le bien. Le mal est une privation du bien. L'action divine dans nos esprits n'est pas une hypnose pour nous pousser à faire le bien. Elle agit au seuil de notre liberté d'une manière qui nous échappe, grâce dite mystérieuse, mais son action n'est pas une contrainte. Ce n'est pas un destin de croire ou de ne pas croire, d'être sauvé ou de ne pas être sauvé. C'est une grâce mais ce n'est pas une fatalité au sens païen du mot.

Nous pouvons résister à la grâce de la foi et c'est bien dommage lorsqu'on reste agnostique, « je ne sais pas si Dieu existe ou si Jésus est Dieu venu parmi nous, mort et ressuscité », ou lorsqu'on est athée, « Dieu n'existe certainement pas, nous sommes le fruit du hasard et du temps ».

C'est pourquoi Judas a péché même si sa trahison avait été annoncée et que les Écritures devaient s'accomplir. Dieu connaît l'avenir et l'annonce mais il ne fait pas pécher les pécheurs. Ils font le mal librement. C'est librement et par orgueil, par dépit et par profonde déception de ne pas régner avec un Messie mondain que Judas a trahi l'Innocent. Il l'a reconnu et a jeté l'argent puis s'est pendu. Le sort des traîtres est malheureux.

Ainsi, les mérites du Christ sont infinis car même dans l'union sans fusion de la nature divine et de la nature humaine, il a une vraie liberté. Dans sa volonté divine de Fils de Dieu et volonté humaine de Fils de l'Homme, il fait un don complet, une oblation d'amour, un sacrifice parfait. Il est le Roi des rois, le Pasteur des brebis et des agneaux, le Berger de nos âmes. Comme un bon chef, il montre l'exemple et meurt le premier pour sauver son troupeau.

La Vierge Marie, Reine et co-rédemptrice, saint Joseph, père du Roi, et la cour céleste nous invitent à porter notre croix à la suite de celle du Bon Pasteur pour remporter la victoire sur le péché et la mort.

Chanoine Marc Guelfucci, Curé

**Âme du Christ**, sanctifiez-moi, Corps du Christ, sauvez-moi. Sang du Christ, enivrez-moi, Eau du côté du Christ, lavez-moi. Passion du Christ, fortifiez-moi. O bon Jésus, exaucez-moi. Dans vos blessures, cachez-moi. Ne permettez pas que je sois séparé de vous. De l'ennemi défendez-moi. À ma mort appelez-moi. Ordonnez-moi de venir à vous, pour qu'avec vos saints je vous loue, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

## *Ouverture de l'église durant la semaine*

Le dimanche :	7h45 - 19h00
Le lundi :	7h15- 19h00
Le mardi :	7h15- 19h00
Le mercredi :	7h15- 19h00
Le jeudi :	7h15- 19h00 – 7h15 le lendemain
Le vendredi :	7h15- 19h00
Le samedi :	7h15- 19h00

## *CALENDRIER DES MESSES* *DU 18 AVRIL AU 25 AVRIL 2021*

	FORME ORDINAIRE Calendrier romain de 1969	FORME EXTRAORDINAIRE Calendrier romain de 1962
<b>DIM 18</b>	9H45 : 3ÈME DIMANCHE DE PÂQUES, ANNÉE B	8H15 : MESSE BASSE 11H00 : 2ÈME DIMANCHE APRES PÂQUES, DIMANCHE DU BON PASTEUR, 2EME CL. 13H00/16H00 : MESSE BASSE 17H45 : VÊPRES 19H00 : MESSE BASSE
Lun 19	12h45 : férie.	7h30/18h00/19h00 : Férie, 4 <sup>ème</sup> cl.
Mar 20	12h45 : férie.	7h30/18h00/19h00 : Férie, 4 <sup>ème</sup> cl.
Mer 21	12h45 : férie ; saint Anselme, Ev. et Doct.	7h30/18h00/19h00 : Saint Anselme, Ev. et Doct., 3 <sup>ème</sup> cl.
Jeu 22	12h45 : férie	7h30/18h00/19h00 : Invention des corps des saints Denis, Rustique et Eleuthère, Mart. 3 <sup>ème</sup> cl. ; Comm. Saint Soter et saint Caius, Papes et Mart. .
Ven 23	12h45 : férie ; saint Georges, Mart. ; saint Adalbert, Ev. et Mart.	7h30 : Férie, 4 <sup>ème</sup> cl. ; Comm. de saint Georges, Mart. (Saint Georges, Mart.)
Sam 24	12h45 : Férie ; Sainte Vierge le samedi ; saint Fidèle de Sigmaringen, Mart.	7h30/9h30 : Saint Fidèle de Sigmaringen, Mart., 3 <sup>ème</sup> cl. 10h45 : Messe pour le Docteur Xavier Dor
<b>DIM 25</b>	9H45 : 4ÈME DIMANCHE DE PÂQUES, ANNÉE B	8H15 : MESSE BASSE 11H00 : 3ÈME DIMANCHE APRES PÂQUES, 2EME CL. ; Comm. des Rogations. 13H00 : MESSE BASSE 15H30 : PROCESSION DES LITANIES MAJEURES, MESSE DES ROGATIONS, 2EME CL. ; COMM. DU 3EME DIMANCHE DE PÂQUES. 17H45 : VÊPRES 19H00 : MESSE BASSE

## CHAPELET

Mardi à 18h00 à la Chapelle de la Vierge : Couronne angélique ou le chapelet de Saint Michel  
Jeudi et vendredi à 18h00 à la Chapelle de la Vierge : chapelet paroissial  
Dimanche à 16h45 : Chapelet des 7 douleurs de la Très Sainte Vierge Marie à la Chapelle de la Vierge

**PROCHAIN 1<sup>er</sup> SAMEDI : Samedi 1<sup>er</sup> mai 2021**

## ADORATION

Tous les jeudis soir après la messe de 19h00 : Heure Sainte de 20h00 à minuit.  
Tous les vendredis soir après la messe de 19h00, adoration pour la France jusqu'à 21h00.  
Premier Vendredi du mois : adoration nocturne, de 20h00 jusqu'à 9h15

**PROCHAIN 1<sup>er</sup> VENDREDI : Vendredi 7 mai 2021**

► ***Nuit d'adoration privée du premier vendredi du mois dans la nuit du 7 au 8 mai  
Messe à 9h30 le samedi 8 mai 2021***

## VIE PAROISSIALE

**Catéchisme pour adultes retransmis sur internet à 20h00** : mardis 27 avril, mardis 11 et 25 mai, mardis 8 et 22 juin 2021. Retransmis en direct sur la chaîne Youtube itemissaest

**Catéchisme pour les enfants** : Mardi de 17h00 à 18h30, accueil dès 16h30 avec possibilité de goûter pour les enfants. Paroisse Saint Eugène Sainte Cécile 4, rue du conservatoire 75009 Paris. Tél : 01 48 24 70 25. Retardataires bienvenus. Mardis 4 mai, 11 mai, 18 mai, 25 mai, 1<sup>er</sup> juin, 8 juin, 15 juin 2021

### ❖ DENIER DE L'ÉGLISE - Appel de printemps

Bien Chers Fidèles,

En l'église Saint-Eugène, lieu de silence et de recueillement, nous souhaitons ouvrir toujours plus les portes pour les saintes messes, transmission de la foi, catéchisme, catéchuménat, processions, conférences. Le soutien aux plus démunis a pour cœur le Centre paroissial Bergère qui ouvre ses portes Aux Captifs la Libération tous les matins du lundi au vendredi. Il est également un lieu de rencontre avec l'Association Tibériade tous les après-midis pour les personnes fragilisées par une hospitalisation ou un traitement de longue durée, avec son mercredi ouvert à tous.

Nous ne recevons aucune subvention ni de l'État français ni du Saint-Siège, et comme la plupart d'entre nous, elle subit les effets des différentes crises dont le confinement du Covid19 avec ses conséquences matérielles. La générosité de tous est indispensable pour assurer notre témoignage et couvrir nos besoins d'entretien (traitement des prêtres, chauffage, lumières, fleurs...).

Nous rendons grâce pour la sortie paroissiale sur les lieux du martyr de st Eugène en octobre dernier! Durant l'été 2020, l'exemple de dépense pour le culte et la prière dans le respect de l'église a été manifesté par la réalisation d'un accueil confessionnal. En vue de permettre de recevoir et de renseigner, et d'entendre les confessions pour toutes personnes malentendantes ou à mobilité difficile, après deux années de démarches auprès de la direction des monuments historiques pour une parfaite conformité à la beauté de l'église classée, un artisan ébéniste a réalisé ce chef d'œuvre.

#### **Comment donner ?**

- par chèque à l'ordre de « Paroisse Saint Eugène ADP » ou bien en ligne sur [www.jedonneaudenier.org/paris](http://www.jedonneaudenier.org/paris) en sélectionnant « Paroisse Saint-Eugène Sainte-Cécile ».

- par la borne installée au fond de l'église pour les cartes bancaires. Répondez à la question : souhaitez-vous un reçu fiscal ? Si oui, saisissez votre adresse email sur l'écran. Un mail de confirmation de votre don vous sera adressé, ainsi qu'un formulaire à compléter pour la délivrance de votre reçu fiscal. Que Dieu bénisse votre générosité. Chanoine Marc Guelfucci, curé

□ **Le Sacrement de Confirmation** en forme extraordinaire sera conféré à la paroisse Saint-Eugène - Sainte Cécile le 13 juin prochain. Pour ceux qui désirent le recevoir une préparation est proposée. Elle a lieu 2 fois par mois, le mercredi de 20H00 à 21h30 à la salle Sainte-Cécile, aux dates suivantes : les mercredis 5 et 19 mai et 9 juin. Les cours seront enregistrés et pourront être envoyés aux personnes inscrites et ne pouvant y participer. Inscription au secrétariat ou lors des cours auprès de l'Abbé Gabriel Grodziski.

□ **Confrérie Marie Corédemptrice : Récitation du chapelet des 7 douleurs de la Très Sainte Vierge Marie chaque dimanche à 16h45 retransmis sur internet** devant la chapelle de la sainte Vierge. Page sur le site de la Paroisse : [saint-eugene.net/confrérie-marie-corédemptrice/](http://saint-eugene.net/confrerie-marie-corédemptrice/)

Messe à 10h45 samedi 24 avril 2021 pour le docteur Xavier DOR décédé il y a un an au mois d'avril

## INDULGENCES DURANT L'ANNEE SAINT JOSEPH

**L'indulgence plénière – pour soi-même ou pour un défunt – peut être reçue aux conditions habituelles prévues par l'Église : refus du péché, confession et communion sacramentelles, prière aux intentions du Pape.**

- Ceux qui méditent «*pendant au moins trente minutes sur la prière du Notre Père*», ou qui participent à une retraite spirituelle même pour une journée «*qui comprend une méditation sur saint Joseph*».

- L'indulgence peut être obtenue en accomplissant «*une œuvre de miséricorde corporelle ou spirituelle*», à l'exemple de saint Joseph.

- Réciter le chapelet en famille et entre fiancés.

- Ceux qui se tournent avec confiance vers «*l'artisan de Nazareth*» pour trouver un emploi.

- Une indulgence «*aux fidèles qui réciteront la Litanie à saint Joseph (pour la tradition latine), ou l'Akathistos à saint Joseph, en totalité ou au moins une partie de celle-ci (pour la tradition byzantine), ou une autre prière à saint Joseph, propre aux autres traditions liturgiques*».

- «*toute prière ou acte de piété légitimement approuvé en l'honneur de saint Joseph*» en particulier «*les fêtes du 19 mars et du 1er mai, la fête de la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph, le dimanche de saint Joseph (selon la tradition byzantine), le 19 de chaque mois et chaque mercredi, le jour dédié à la mémoire du saint selon la tradition latine*».

- «*le don de l'indulgence plénière est particulièrement étendu aux personnes âgées, aux malades, aux mourants et à tous ceux qui, pour des raisons légitimes, ne peuvent pas quitter leur domicile*». Ceux qui récitent «*un acte de piété en l'honneur de saint Joseph en offrant avec confiance à Dieu les peines et les épreuves de leur vie*» pourront recevoir ce don «*avec une âme détachée de tout péché et avec l'intention de remplir, dès que possible, les trois conditions habituelles, chez eux ou là où l'empêchement les retient*».

## Prière à Saint Joseph

«*Glorieux Saint Joseph, époux de Marie, accordez-nous votre protection paternelle, nous vous en supplions par le cœur de Jésus-Christ. O vous, dont la puissance infinie s'étend à toutes nos nécessités et sait nous rendre possibles les choses les plus impossibles, ouvrez vos yeux de Père sur les intérêts de vos enfants. Dans l'embarras et la peine qui nous pressent, nous recourons à vous avec confiance ; daignez prendre sous votre charitable conduite cette affaire importante et difficile, cause de nos inquiétudes. Faites que son heureuse issue tourne à la gloire de Dieu et au bien de ses dévoués serviteurs. Ainsi soit-il* »